



## ÉLECTIONS DU 3 NOVEMBRE 2013

Bonjour. Voici des informations spécifiques sur la tenue du scrutin municipal qui s'en vient. Il y a les réponses aux questions qui m'ont été posées depuis quelque temps.

- Chaque électeur aura à remplir 7 bulletins de vote soit un par poste à combler (1 maire(esse), 6 conseillers(ères)). Pour chacun des bulletins, l'électeur choisira entre deux candidats, soit un par équipe. Contrairement à ce que plusieurs d'entre vous pensent, ce n'est pas un seul bulletin pour choisir une équipe ou l'autre.
- Vous devez obligatoirement avoir une pièce d'identité avec photo sur vous. Pas de pièce, pas de vote.
- Le vote itinérant se déroulera le samedi 26 octobre de 10h00 à 12h00. Ce vote s'adresse aux résidents des 4 résidences pour aînés reconnues sur le territoire de la municipalité de Saint-Pacôme. Les personnes se seront préalablement inscrites auprès du président d'élection.
- Le vote par anticipation aura lieu le dimanche 27 octobre de midi à 20h00 au centre municipal situé au 27 rue Saint-Louis.
- La journée du scrutin est le dimanche 3 novembre de 10h00 à 20h00 au centre communautaire toujours.

Voici les postes avec les candidats tels qu'ils vous seront présentés lors de l'élection du 3 novembre prochain :

Maire :	Gervais Lévesque Nathalie Lévesque	Avenir Saint-Pacôme Équipe Nathalie Lévesque
Conseiller #1 :	Christian Dionne Andrée Rossignol	Équipe Nathalie Lévesque Avenir Saint-Pacôme
Conseiller #2 :	Carol-Ann Maheux Julie Mercier	Avenir Saint-Pacôme Équipe Nathalie Lévesque
Conseiller #3 :	Johanne Dubé Daniel Jean	Équipe Nathalie Lévesque Avenir Saint-Pacôme
Conseiller #4 :	Sylvain Dubé Benoît Fraser	Avenir Saint-Pacôme Équipe Nathalie Lévesque
Conseiller #5 :	Carmelle Fortin Éric Lavoie	Avenir Saint-Pacôme Équipe Nathalie Lévesque
Conseiller #6 :	Robert Bérubé Marie Marchand	Équipe Nathalie Lévesque Avenir Saint-Pacôme

**PROCHAINE  
SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL  
LE MARDI 12 NOVEMBRE 2013  
À 20H00**

### À LIRE CE MOIS-CI :

Élections du 3 novembre 2013	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Nouvelles de l'agent	3
Activités à venir	3
Chroniques du loisir intermunicipal	4
Habitations Saint-Pacôme	5
Cercle de Fermières	5
Scrabble	5
Concours « Couleurs et parfums »	5
Accueil des nouveaux-arrivants	6
Concours de photos	6
Reconnaissance bénévoles	6
20 ans Kam-Aide inc.	6
Du jardin... à la maison...	7
Club 50 ans et plus	7
Capsule verte	7
Sécurité routière	7
Prix Saint-Pacôme 2013	8
Club de Golf St-Pacôme	9
Des nouvelles du conseil	10 à 14
Au cours du mois à votre biblio	14
Profil d'entreprises	15
Party d'Halloween au Focus	16
Café Jasette	17
Soirée Casino	18
Comité poches aidants Kamouraska	19
Calendrier novembre 2013	20

### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

*Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00*

## Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque  
Maire



Nicholas Ouellet  
Siège no 1



Robert Bérubé  
Siège no 2



Daniel Jean  
Siège no 3



Sylvain Dubé  
Siège no 4



Carmelle Fortin  
Siège no 5



Jean Santerre  
Siège no 6

### Directeur général :

M. Frédérick Lee

### Directrice générale adjointe :

Mme Marion Lévesque

### Agente de développement :

Mme Yvonne Tremblay

### Technicienne en loisirs :

Mme Roxanne Carboneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télocopieur : 418-852-2977

Courriel : [stpacome@bellnet.ca](mailto:stpacome@bellnet.ca)

Site internet : [www.st-pacome.ca](http://www.st-pacome.ca)

## Un mot du Directeur général

### BORNES POUR LA NEIGE

Encore une fois cette année je vous demande d'installer vos piquets à neige à la limite de votre terrain et de l'emprise municipale. Concrètement ça veut dire de ne pas le coller sur le bord de la chaussée. J'ai vu l'an dernier des bornes qui, de la manière dont elles étaient disposées, empêchaient le déneigeur de pousser la neige afin de dégager la vue pour un panneau d'arrêt. Il faut donc voir un peu plus loin que la protection de votre gazon

### ERREURS COMPTES DE TAXES

À cause d'un « bug » informatique, des erreurs de calcul d'intérêt sont apparues lors de l'envoi des soldes de taxes impayés le mois dernier. Cette problématique se localise sur les comptes qui avaient un solde créditeur à la fin de 2012. C'est-à-dire, les taxes payées en trop à la fin de 2012. Nous pouvons corriger ces erreurs de façon individuelle. C'est donc dire que les personnes qui avaient des taxes payées en trop à la fin de 2012, peuvent demander, en nous contactant, de vérifier le calcul d'intérêt sur leurs comptes respectifs. Il nous fera plaisir de vous aider dans ce processus. Nous tenons à nous excuser de ces incon vénients.

### VU SUR NOTRE TERRAIN DE SOCCER/BASEBALL

Juste un petit mot pour souligner un méfait sur notre terrain sportif. Ce terrain est utilisé surtout par des enfants. Au moment d'écrire ces lignes, je suis à me censurer afin de ne pas livrer le fond de ma pensée sur ce genre de geste. Je ne savais pas que le fait de posséder un véhicule pouvait faire descendre le Q.I. aussi bas pour certains.



Frédérick Lee, directeur général.

## Des nouvelles de notre agente de développement TOUT UN AUTOMNE!!

Et voilà, l'automne est maintenant bel et bien arrivé. Pour certains d'entre vous, les décorations de la fête d'Halloween ornent déjà l'extérieur de votre maison alors que pour d'autres c'est à venir très bientôt.

Depuis la fin du mois de septembre, les événements se sont succédé rapidement. Tout d'abord au colloque annuel du Réseau québécois Villes et Villages (RQVVS) de Victoriaville la municipalité de Saint-Pacôme s'est vue décerner une mention provinciale en recevant le « Prix Communauté conviviale et solidaire » pour la tenue mensuelle de ses Cafés-jasettes. C'est un bel honneur qui rejaillit sur l'ensemble de la communauté. Bravo à tous les bénévoles et aux participants. Bravo aussi à celle qui m'a précédée à titre d'agente de développement, Mme Marijo Couturier-Dubé, puisque c'est elle qui a fait l'ensemble des démarches auprès du RQVVS, en plus de monter le dossier. Le 22 septembre, la municipalité a eu le plaisir de recevoir ses nouveaux-arrivants et nouveaux-nés de la dernière année. L'activité s'est déroulée dans la simplicité et la bonne humeur et sera assurément reprise l'an prochain.

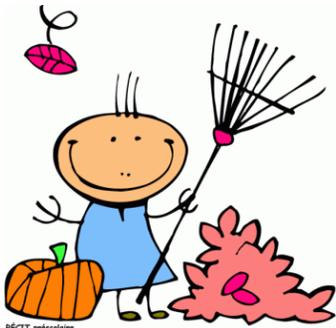
Pour ma part, j'ai participé à La Pocatière au déjeuner de Solidarité rurale du Kamouraska. C'est Mme Michèle Desrochers, conseillère en développement des programmes et sociologue au Cégep de La Pocatière, qui nous a entretenus des « Changements ».

Mme Sophie Poulin de Courval, saxophoniste et M. Jacques Boucher, organiste, sont venus présenter un concert à l'église le dimanche 29 septembre dans le cadre des Journées de la Culture. D'autres activités se sont greffées à cet événement, notamment, le Comité du concours de photo a profité de l'occasion pour remettre ses prix. Mme Micheline Bouchard s'est vue décerner le 1<sup>er</sup> prix et M. Guy Perrault le 2<sup>e</sup>. Quant à lui, M. Louis-Bernard Forgues s'est vu remettre le prix coup de cœur du grand public.

Le bénévolat du Comité d'embellissement a été souligné lors d'un « 5 à 7 reconnaissance » auquel les membres étaient conviés. L'ensemble des 17 municipalités de la MRC était représenté pour l'occasion.

Le Gala du roman policier s'est tenu pour une 12<sup>e</sup> année où Martin Michaud s'est vu remettre le 1<sup>er</sup> prix assorti d'une bourse de 3 000\$. Ce sont 150 personnes qui se sont déplacées pour l'occasion.

Notons aussi la visite des participants de Place aux jeunes le samedi 19 octobre et le brunch de la pauvreté qui s'est déroulé le 20 octobre au Club de golf.



Enfin, le 2<sup>e</sup> Café-jasette de la saison automnale a eu lieu le 21 octobre où Mesdames Hélène Lévesque, organisatrice communautaire au CSSSK et Annie Corriveau de la Sureté du Québec y ont abordés le thème de la violence envers les aînés.

Profitez pleinement de ce bel automne, alors que dans le prochain numéro de novembre il sera déjà question de la période des Fêtes de Noël.

### Activités à venir...

**Le samedi 26 octobre**, à 18h00 à l'Édifice municipal, souper dégustation bière et fromages par le Club Optimiste;

**Le dimanche 27 octobre**, à la bibliothèque Mathilde-Massé, à compter de 10h30, L'heure du conte;

**Le dimanche 27 octobre**, à l'Édifice municipal, vote par anticipation de 12h00 à 20h00.

**Le jeudi 31 octobre**, Halloween;

**Le vendredi 1<sup>er</sup> novembre**, à compter de 19h00, party d'Halloween au Focus;

**Le dimanche 3 novembre**, de 10h00 à 20h00, Élections municipales;

**Le dimanche 10 novembre**, vente de pâtisseries et de beignes par le Cercle de Fermières;

**Le lundi 11 novembre**, à 9h30 à l'édifice municipal, Café-Jasette;

**Le mardi 12 novembre**, à 20h00, séance ordinaire du Conseil municipal;

**Le jeudi 14 novembre**, à 19h00 à la Station plein air, la remise des prix du concours « Couleurs et Parfums » par le Comité d'embellissement;

**Le samedi 16 novembre**, Soirée Casino à la Station plein air;

**Le samedi 23 novembre**, à 20h30 soirée de danse du Club des 50 ans et plus;

**Le dimanche 24 novembre**, à la bibliothèque Mathilde-Massé, à compter de 10h30, L'heure du conte;

**Le samedi 30 novembre**, Ski Bazar à la Station plein air;

# Les chroniques du loisir intermunicipal

## Concours d'Halloween

Pour une deuxième année, je vais me promener dans les rues des trois municipalités durant la soirée de l'Halloween. Faites-vous prendre en photo par moi, Roxanne (la coordonnatrice en loisir intermunicipal) et courez la chance de gagner une merveilleuse surprise!!

Connaissez-vous les 8 règles d'or pour passer l'Halloween en toute sécurité? Les voici :



- 1- Les enfants doivent, si possible, être accompagnés par un adulte ou par un enfant plus âgé et responsable,
- 2- Les vêtements doivent être de couleurs vives ou faits de tissus réfléchissants,
- 3- Éviter les capes, robes ou pantalons trop longs. L'enfant pourrait trébucher en marchant ou en montant des escaliers et se blesser,
- 4- Habillez votre enfant chaudement et donnez-lui une lampe de poche afin qu'il soit plus visible,
- 5- Votre enfant doit rester à l'extérieur des maisons lorsqu'il attend pour des bonbons,
- 6- Vérifiez toutes les friandises avant de les manger,
- 7- Évitez les masques qui gênent. Optez plutôt pour le maquillage,
- 8- Les enfants doivent traverser aux intersections et regarder des deux côtés avant de s'engager dans la rue.

## Programmation d'hiver

Eh oui! Je pense déjà à la prochaine programmation, celle d'hiver. J'aimerais connaître encore plus vos goûts et vos intérêts. Un sondage a été remis à chaque famille des trois municipalités par le biais des écoles primaires. Vous n'avez pas ou plus d'enfants au primaire, prenez quelques instants pour remplir le sondage en ligne disponible sur nos pages Facebook : Loisir intermunicipal Mont-Carmel, Saint-Pacôme, Saint-Gabriel. Au plaisir de lire vos commentaires.

## Gymnastique du cerveau

Des erreurs se sont glissées dans la programmation d'automne 2013. Voici ce que vous auriez dû lire au centre de la programmation.

Municipalité de Saint-Pacôme

Quand : Les mardis de 13h30 à 15h30

Début : Du 8 octobre à la mi-mai

Durée : 2 heures

Endroit : Salle municipale de St-Pacôme

Prix : 40\$

Professeure : Dominique Bouchard

Nombre d'inscriptions : IL RESTE DE LA PLACE DANS LE GROUPE!!!

Si c'est votre première expérience, vous devrez fournir la version longue de votre certificat de naissance (et non la carte), ainsi que votre carte d'assurance maladie pour faire votre inscription.

Roxanne Carbonneau

*Coordonnatrice en loisir intermunicipal*

Pour information et inscription

**Par courriel** : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca

**Par Facebook** : Loisir Intermunicipal (que vous soyez sur Facebook ou non)

**Par téléphone** : Lundi 418-498-2050 \*115

Mardi/mercredi 418-852-2801

Jeudi : 418-852-2356

Vendredi Am : 418-498-2050 \*115



**La chasse au conte**

Vous êtes invités à une chasse au trésors familiale à travers le village de Saint-Gabriel-Lalemant.

**Samedi le 16 novembre 2013. Inscription à compter de 9 h.**

Lieu de départ : Local des jeunes de Saint-Gabriel (20, rue Principale)

- Animation de conte pour tout-petits et autres surprises
- Collation servie sur place
- Tous les enfants de 5 ans et moins recevront un livre !

**C'est GRATUIT !**

**Venez en famille !**

Pour info : 418 852-2801

 **Desjardins**  
Caisse populaire  
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

**Siège social**  
7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
G0L 3X0 (418) 852-2812

# Les Habitations Saint-Pacôme

## Résidence du Lys d'Argent

18, rue Martin  
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0  
Téléphone : 418-852-2525



### COMPLET

Pour 65 ans et plus, personne seule ou en couple, autonome ou en légère perte d'autonomie :

- si vous prévoyez casser maison, nous pouvons prendre votre réservation et la placer en attente.

#### Forfait « Logement et Services » :

2 repas par jour (dîner et souper), l'électricité, le chauffage, le câble de base, l'entretien ménager, service de buanderie, 1 stationnement avec prise, 1 grand rangement et 2 sonnettes d'urgence dans chaque logement.

Aides financières disponibles calculées selon votre revenu annuel :

- Supplément au loyer (Logement disponible)
- Crédit pour maintien à domicile (70 ans et plus)

Demandez une visite ou téléphonez au 418-852-2525 pour plus d'information.

Le Conseil d'administration et la direction



### Cercle de Fermières de Saint-Pacôme

C'est le dimanche 10 novembre au Centre municipal entre 11h00 et 15h00 que revient la traditionnelle vente de pâtisseries du Cercle de

Fermières Saint-Pacôme !

Le temps des Fêtes s'en vient à grands pas et c'est le temps de réserver vos pâtisseries, tartes variées (sucre, raisins, cerises, pommes et 5 fruits), pâtés au poulet, au saumon, à la viande et beignets. Il sera possible, sur demande, d'obtenir des produits non cuits. De tendres bouchées (sucre à la crème, fudge, galettes, gâteaux) seront aussi disponibles.

Vous devez réserver avant le dimanche 3 novembre à 18h00 auprès de Mme Noëlla Thiboutôt 852-2256. Il est très important de réserver, car les quantités de nos produits seront limitées (premiers arrivés, premiers servis).

Réservez tôt !!!



Par Christiane Desautels, responsable des communications



### DEUX APRÈS-MIDIS PAR SEMAINE, DEUX FAÇONS DE JOUER

**Le Scrabble Duplicate** est une façon différente de jouer où les joueurs sont face aux mêmes tirages. Ainsi, à tout moment, chaque joueur dispose des mêmes lettres que les autres et se trouve donc confronté au même problème. Le jeu se veut amical et collectif, c'est-à-dire que seul le pointage du groupe est comptabilisé et non celui de chaque joueur. Particularité : chaque participant doit apporter son jeu de Scrabble. Tous les lundis, à 13 h 30.

**Le Scrabble Classique** est la façon courante de jouer où, à tour de rôle, chaque joueur pige ses propres lettres et forme un mot qu'il place sur la grille de jeu. Bien que le pointage soit compté pour chacun, le jeu se veut convivial et aucun classement des joueurs n'est effectué. Tous les jeudis, à 13 h 30.

**Ces deux activités gratuites ont lieu à la bibliothèque Mathilde-Massé.**

Bienvenue à tous ceux et celles qui ont envie de jongler avec les lettres!



### DÉVOILEMENT DES GAGNANTS DU CONCOURS

#### « COULEURS ET PARFUMS 2013 »

Les gagnants du concours « Couleurs et Parfums 2013 » seront connus le 14 novembre prochain, alors que le Comité d'embellissement tiendra un « 7 à 9 » à la Station plein air.

Les participants de cette 2e édition, ainsi que les commanditaires, recevront dans les prochains jours une lettre les invitant à être présents pour l'occasion.

Les Feuillages du Québec de Saint-Pascal va remettre un bon d'achat d'une valeur de 75\$ à la personne gagnante dans la catégorie « Grands jardins » alors que dans la catégorie « Petit coin fleuri » un bon d'achat de 35 \$ sera alloué au lauréat. Quant à elle, l'entreprise gagnante se verra offrir ½ page de publicité dans le journal Le Placoteux. Près d'une quarantaine d'inscriptions ont été enregistrées cette année.

En guise de remerciement, une vingtaine de prix de participation seront tirée au hasard parmi l'ensemble des personnes et entreprises inscrites à cette 2e édition du concours « Couleurs et Parfums ».

Finalement, la fleur du concours « Couleurs et Parfums 2014 » sera dévoilée à la même occasion ainsi que la date pour l'atelier de semis du printemps prochain. Bienvenus à tous!



## LA MUNICIPALITÉ ACCUEILLE SES NOUVEAUX-ARRIVANTS ET SES NOUVEAU-NÉS

La municipalité de Saint-Pacôme était fière de procéder à l'accueil de ses nouveaux-arrivants et de ses nouveau-nés de la dernière année.

Les participants étaient invités à prendre part à un brunch le dimanche 22 septembre offert par la municipalité. À cette occasion, des représentants d'organismes en ont notamment profité pour présenter leurs activités à venir au cours de l'automne.

Une pochette et un sac cadeau étaient offerts aux nouveaux-arrivants, alors qu'une boîte cadeau était remise aux nouveau-nés.

Une quarantaine de personnes se sont déplacées pour l'occasion.



## MME MICHELINE BOUCHARD GAGNANTE DU CONCOURS DE PHOTO



Le dimanche 29 septembre dernier, Mme Micheline Bouchard de Saint-Pacôme s'est vue décernée le premier prix du concours « Vos plus beaux clichés – Printemps 2013 ».

Les membres du jury ont été séduits par la beauté, l'harmonie et la fraîcheur printanière qui se dégagent de la prise de vue tout en mettant en valeur le pont de fer de la municipalité. En remportant le premier prix, Mme Bouchard se voit remettre un prix d'une valeur de 50 Pacos\$ offert par le Comité de développement de Saint-Pacôme et sa photo exposée à la bibliothèque Mathilde-Massé en format laminé. Le deuxième prix d'une valeur de 25 Pacos\$ a été remis à M. Guy Perrault pour sa photo nocturne de la croix illuminée du belvédère. Le coup de cœur, choisi par le grand public, a été décerné à M. Louis-Bernard Forgues pour sa photo de la passerelle au-dessus de la rivière-ouelle. Ayant participé au vote du grand public Mme Diane Saint-Pierre de Saint-Bruno s'est vue accorder par tirage au sort 20 Pacos\$. Plus de 170 personnes ont voté pour le coup de cœur parmi les cinq photos qui avaient été retenues par les membres du jury.

M. Sébastien Lavoie, membre du Comité de développement de Saint-Pacôme et responsable du concours, ressort très satisfait de ces 4 éditions saisonnières. Au cours de la dernière année, plus de 20 participants ont récolté des chefs-d'œuvre qui permettront de mettre éventuellement en valeur la municipalité sur des dépliants, le site

Web et des articles promotionnels. Cette remise de prix en septembre clôt ainsi une série de 4 saisons récoltant plus de 120 photos de différents points de vue de la municipalité de Saint-Pacôme.

## RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES DU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

C'est sous le thème « Beauté, fierté, communautés! » que les gestes des bénévoles travaillant à l'amélioration de la qualité de l'environnement et/ou de l'embellissement de leur village ont été reconnus et soulignés lors d'un « 5 à 7 reconnaissance » le 3 octobre dernier à Sainte-Hélène.

Chapeautées par le CLD, le CSSSK, la SADC et la municipalité hôte de l'évènement, les 17 municipalités de la MRC de Kamouraska se sont réunies afin de reconnaître collectivement l'importance de l'implication bénévole mettant de l'avant ces préoccupations et l'apport que cela apporte à l'ensemble de la communauté.

Pour la municipalité de Saint-Pacôme, le Comité d'embellissement fut honoré à cette occasion. La mise en place de la 1re édition du concours « Couleurs et parfums » en 2012 et l'installation des deux boîtes à fleurs sur le parvis de l'église, furent soulignées à cette occasion. Ces bons coups illustrent la préoccupation de la mise en valeur, de l'embellissement et de l'amélioration de la qualité de l'environnement quotidien à Saint-Pacôme. Toutes nos félicitations au Comité d'embellissement de Saint-Pacôme pour cette reconnaissance à l'amélioration et au mieux-être de la communauté.



## 20 ANS, POUR SERVICES KAM-AIDE INC.

C'est avec plus de 160 invités, dont on retrouvait des aides à domicile, des clients et amis que Services Kam-Aide inc. a célébré son 20e anniversaire de fondation.

En 1993, les membres fondateurs du conseil d'administration voyaient un rêve aujourd'hui devenu réalité. Service Kam-Aide répond à sa mission de contribuer au maintien à domicile des personnes vivant une incapacité temporaire ou permanente en mettant à leur disposition des services d'aide à domicile accessibles et de qualité.

En 1993, quinze clients bénéficiaient de l'aide domestique alors qu'à la fin de l'exercice financier de 2013, plus de 800 foyers reçoivent les services d'une aide à domicile.

Services Kam-Aide inc. tient à remercier toute sa clientèle et ses partenaires pour leurs confiances témoignées et est reconnaissant pour leurs bonnes, précieuses et étroites collaborations, et ce, depuis 20 ans.

Services Kam-Aide espère vous rencontrer lors de sa journée porte ouverte qui se tiendra le 3 novembre prochain, de 11h30 à 14h00, à ses nouveaux locaux situés au 1514, 1re Rue Poiré à La Pocatière, de petites bouchées et café seront servis.



## Du jardin... À la maison...

### Soupe riz et céleri

- 1 c. à soupe de beurre
- 1 oignon haché
- 2 à 3 branches de céleri en dés
- 6 tasses de bouillon de poulet
- ½ tasse de riz
- 1 à 2 feuilles de laurier
- 1 c. à thé de basilic séché
- 1 c. à soupe de persil haché
- Sel et poivre



Mettre à feu moyen, le beurre dans une casserole. Dès qu'il est chaud, ajouter le céleri, l'oignon, saler et poivrer.

Cuire à couvert pendant 2 à 3 minutes.

Ajouter le riz, le bouillon de poulet, les feuilles de laurier et le basilic.

Faire cuire à feu doux pendant dix à quinze minutes environ.

Parsemez de persil.

Bon appétit !

Christiane Desautels  
Cercle de fermières de Saint-Pacôme

## Club des 50 ans et plus

### Anniversaires du mois de novembre

Maurice Desjardins	3 novembre	Marie-Rose Dubé	17 novembre
Raymonde Lévesque	3 novembre	Isabelle Boucher	19 novembre
Lise Courcy	4 novembre	Pauline D. Rousseau	21 novembre
Janine Gagnon	4 novembre	Jeanette Lévesque	23 novembre
Rita Courcy	8 novembre	Marius Dubé	24 novembre
Ginette B. Blais	10 novembre	Madeleine Leblanc	25 novembre
Daniel Jean	13 novembre	Benoit Alexandre	28 novembre
Thérèse Boucher	16 novembre	Marie-Anne Lizotte	29 novembre



## Capsule verte

Glaçage éclair: Placez une guimauve sur chaque petit gâteau environ 1 minute avant la fin de la cuisson au four. Vous obtiendrez un délicieux nappage.

## Sécurité routière

### Fêtons l'Halloween en toute sécurité

Sorcières, princesses, monstres et fantômes, préparez-vous à fêter l'Halloween, le jeudi 31 octobre, entre 16h00 et 21h00, au moment où la surveillance sera assurée par les employés municipaux.



#### De « bons, bons » conseils



Les parents ont aussi un rôle à jouer pour assurer la sécurité des jeunes qui feront la tournée des maisons de leur quartier pour recueillir des friandises en leur rappelant les consignes de sécurité suivantes :

1. Porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour se rendre visible.
2. Porter des vêtements courts pour éviter de trébucher.
3. Éviter les masques et se maquiller en s'assurant de bien voir et de bien entendre.
4. Allumer une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible.
5. Informer ses parents de son trajet et de l'heure de son retour.
6. Sonner aux portes en groupe ou avec un adulte et attendre toujours à l'extérieur des maisons.
7. Parcourir un seul côté de la rue à la fois et éviter de traverser inutilement.
8. Traverser les rues aux intersections et respecter la signalisation routière.
9. Refuser de s'approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de ses parents.
10. Vérifier avec ses parents les friandises reçues pour être certain de pouvoir les manger sans danger.

#### Restons bien visibles

Tous les piétons, qu'ils soient petits ou grands, devraient toujours porter des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes pour être bien visibles le soir.

En tout temps, et plus particulièrement le soir de l'Halloween, les conducteurs doivent demeurer vigilants. Allumer les phares de son véhicule pour bien voir et être vu des piétons et des autres conducteurs, diminuer sa vitesse et respecter la signalisation routière sont des moyens efficaces pour éviter les accidents.

**On est tous responsables de notre conduite**



Le gagnant du **Prix Saint-Pacôme 2013 du roman policier** a été dévoilé au cours du gala tenu le 5 octobre à Saint-Pacôme, sous la présidence d'honneur de Gildor Roy. Le lauréat est l'auteur Martin Michaud pour son roman *Je me souviens*, publié aux éditions Goélette. Il a remporté la bourse de 3000\$ offerte conjointement par la Municipalité de Saint-Pacôme, la MRC du Kamouraska et la SODEC.

Deux autres prix ont été remis : le prix Coup de cœur du club du polar de la bibliothèque Mathilde-Massé est revenu à Geneviève Lefebvre pour *La vie comme avec toi*, publié chez Libre Expression. 2013 aura été l'année de la création d'un nouveau prix accordé au meilleur premier polar. Ce prix a été créé sur la suggestion du jury qui désirait récompenser un auteur, émergent ou non, ayant publié pour la première fois un roman policier. C'est Jean Charbonneau qui l'a remporté, avec *Tout homme rêve d'être un gangster*, publié chez Québec Amérique.

Martin Michaud voit son talent reconnu pour la troisième fois par la Société du roman policier de Saint-Pacôme. D'abord lauréat du prix Coup de cœur en 2010 pour son premier polar *Il ne faut pas parler dans l'ascenseur*, il voyait le second, *La chorale du diable*, remporter le Prix Saint-Pacôme en 2011. Cette troisième enquête de Victor Lessard a séduit le jury composé de Frances Caissie, lectrice passionnée et figure bien connue du milieu culturel québécois, de Michel Dufour, professeur de philosophie montréalais à la retraite, et enfin de Lise-Audet Lapointe, libraire retraitée de Rimouski.

Les autres finalistes étaient Mario Bolduc avec *La nuit des albinos* publié chez Libre Expression et André Jacques avec *De pierres et de sang* chez Druide. Ces deux auteurs sont également bien connus à Saint-Pacôme, chacun ayant déjà été deux fois finalistes, Bolduc en 2005 et en 2007 et Jacques en 2004 et en 2008. Mario Bolduc a aussi remporté le Coup de cœur en 2007 avec *Tsiganes*.

Les Prix de la rivière Ouelle de la nouvelle policière ont couronné Chloé Barbe, de Montréal, pour sa nouvelle *Du danger d'être gourmand*.

La table ronde tenue en après-midi a réuni André Jacques, Martin Michaud, Geneviève Lefebvre, Norbert Spohner et René Racine, psychologue, sur le thème du polar sur le divan. La discussion à bâtons rompus a porté sur les mystères des esprits criminels et les névroses des détectives dans la littérature policière.





# *Le Club de Golf St-Pacôme Vous invite à ses activités hivernales*

*Veillez prendre note de notre  
nouvel horaire à compter du 24 octobre 2013*

## *Le restaurant sera ouvert :*

*Les jeudis de 10h30 à 13h30 (dîner)*

*Les vendredis de 10h30 à 21h00 (dîner et souper)*

*Les samedis de 9h00 à 21h00 (déjeuner, dîner, souper)*

*Les dimanches de 9h00 à 13h00 (déjeuner)*

## *Activité billard*

*les vendredis et samedis  
à compter du 25 octobre.*

*Nous sommes heureux de vous accueillir !*

*Pour informations et réservations : 418-852-2395*

## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

### Réunions des 2 juillet et 6 août 2013

#### **225.09.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 septembre 2013 soit accepté tel que présenté.

#### **226.09.13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AOÛT 2013**

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2013 soit adopté tel que présenté.

#### **228.09.13 ACCEPTATION DES SOUMISSIONS POUR LA RÉFECTION DE LA FENESTRATION DU CENTRE MUNICIPAL PHASE 2**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire de notre conseil municipal tenue le 5 juillet 2011, il a été convenu de mandater Les Architectes Corriveau, Girard et associées pour le projet de fenestration de l'édifice municipal;

**ATTENDU QUE** la phase 1 des travaux a été effectuée en décembre 2011;

**ATTENDU QU'**un appel d'offres a été lancé par la Municipalité de Saint-Pacôme en août dernier pour la phase 2 du projet de fenestration de l'édifice municipal et que les soumissions suivantes ont été reçues;

Ferdinand Laplante inc.	18 450,00 \$
Construction Dumais Pelletier inc.	22 880,00 \$

**ATTENDU QUE** les deux (2) soumissions reçues sont conformes et que le directeur général, M. Frédérick Lee, recommande l'acceptation du plus bas soumissionnaire;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Ferdinand Laplante inc. au montant de dix-huit mille quatre-cents cinquante dollars (18 450,00 \$) plus taxes applicables pour la phase 2 du projet de fenestration de l'édifice municipal de Saint-Pacôme, et ce, conditionnel à ce que l'installation soit faite avant le 1er novembre 2013.

#### **229.09.13 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LE CHANGEMENT DE LA PORTE PRINCIPALE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire de notre conseil municipal tenue le 5 juillet 2011, il a été convenu de mandater Les Architectes Corriveau, Girard et associées pour le projet de fenestration de l'édifice municipal ce qui

incluait aussi le changement de la porte principale;

**ATTENDU QU'**une soumission a été reçue par Construction Stéphane Charest inc. au montant de dix mille neuf cents dollars (10 900,00\$) plus taxes applicables pour changer la porte principale du centre communautaire de Saint-Pacôme ainsi que la porte de vestibule adjacente,

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Construction Stéphane Charest inc. au montant de dix mille neuf cents dollars (10 900,00 \$) plus taxes applicables pour changer la porte principale du centre communautaire de Saint-Pacôme ainsi que la porte de vestibule adjacente et ce, conditionnel à ce que l'installation soit faite avant le 1er novembre 2013

#### **230.09.13 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR L'AJOUT DE LUMIÈRES DE RUE DANS LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** lors de la séance ordinaire de ce conseil municipal tenue le 4 juin dernier, il a été convenu que six (6) lumières de rues soient ajoutées dans notre Municipalité;

**ATTENDU QU'**un appel d'offres a été lancé par le directeur général, M. Frédérick Lee;

**ATTENDU QUE** les soumissions suivantes ont été reçues :

Jalbertech inc.	722\$/ Lumière
Caillouette & associés	949\$/ Lumière
Docteur Électrique	669\$/ Lumière

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de l'entreprise Docteur Électrique au montant de six cent soixante-neuf dollars (669.00\$) avant taxes pour l'achat de six (6) lumières de rues qui devront être installées sur les rues Paquet (2), Santerre, Meunier, Nord du Rocher et Chamberland, et ce, conditionnel à ce que les lumières proposées figurent sur la liste des lumières approuvées par Hydro-Québec pour l'éclairage des rues municipales.

#### **231.09.13 TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à faire le transfert des postes budgétaires suivants :

# de compte	Vers # compte	montant
-------------	---------------	---------

262101141	213001670	1 500.00 \$
232000625	234000689	6 000.00 \$
232000625	232000623	8 000.00 \$
232000622	271900791	4 600.00 \$
Total		20 100.00 \$

#### **232.09.13 AUTORISATION DE PAIEMENT – LES ENTREPRISES TRÉMA INC.**

**ATTENDU QUE** Les Entreprises Trema ont effectué le nettoyage des rues de Saint-Pacôme en 2011 et 2012 et que les nombres d'heures pour la réalisation des travaux étaient de 23.5 en 2011 et 22 en 2013;

**ATTENDU QUE** sur la facture # 20631 de 2013 le nombre d'heures facturées était de 32.5 et qu'aucune explication n'a pu être donnée par Les Entreprises Tréma pour justifier cette hausse;

**ATTENDU QUE** le nombre de kilomètres à nettoyer dans la Municipalité de Saint-Pacôme n'a pas augmenté de 2012 à 2013 ayant même diminué de 300 mètres en raison des travaux sur la rue de la Pruchière;

**ATTENDU QU'**aucun signe apparent ne nous démontre que plus d'abrasif a été déversé sur les rues de Saint-Pacôme causant ainsi une plus grande accumulation de sable et pierre fine dans les rues;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à procéder au paiement de la facture numéro 20631 des Entreprises Trema, pour le balayage des rues de la Municipalité au montant de trois mille trois cent quatre-vingt-douze dollars et quatre-vingt-onze cents taxes incluses ce qui représente un paiement pour 27 heures de balayage de rue ainsi que les frais de transport. Ce paiement est calculé sur une hausse de 5 heures supplémentaires sur les 10 heures de plus chargées en 2013.

#### **233.09.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME YOLANDE BOURGELAS LÉVESQUE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** Mme Yolande Bourgelas Lévesque a reçu par leg la résidence sise au 25, rue Côte des Chats le 9 juillet 2013;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Yolande Bourgelas Lévesque au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 25, rue Côte des Chats.

**DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. FRÉDÉRIC OUELLET**

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

**234.09.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. MICHEL MICHAUD**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** M. Michel Michaud a acquis la résidence sise au 52, rue Caron le 23 août 2013;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Michel Michaud au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 52, rue Garneau.

**235.09.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME NADIA BEAULIEU LAVIGNE ET M. HUGO CHÉNARD THÉRIALT**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** Mme Nadia Beaulieu Lavigne et M. Hugo Chénard Thériault ont acquis la résidence sise au 5, rue Martin le 6 mai 2011;

**ATTENDU QUE**, tel que mentionné au programme d'accès à la propriété, les nouveaux propriétaires souhaitant se prévaloir des avantages auxquels ils sont admissibles en fonction des critères doivent le faire dans les 12 mois suivants l'acquisition de leur propriété;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser l'admissibilité de Mme Nadia Beaulieu Lavigne et M. Hugo

Chénard Thériault au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 5, rue Martin.

**236.09.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME CARMEN PAQUETTE ET M. BERNARD GIRARD**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** Mme Carmen Paquette et M. Bernard Girard ont terminé la construction de leur résidence sise au 10, rue Paquet;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Carmen Paquette et M. Bernard Girard au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 10, rue Paquet.

**237.09.13 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME LOUISE PELLETIER ET M. MARCO PELLETIER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 084.04.12 à la séance régulière du 3 avril 2012;

**ATTENDU QUE** Mme Louise Pelletier et M. Marco Pelletier ont acquis la résidence sise au 13, rue Martin le 30 août 2013;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Louise Pelletier et M. Marco Pelletier au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 13, rue Martin.

**238.09.13 TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES ORALES SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION, PAR LA COMPAGNIE TRANSCANADA, D'UN OLÉODUC POUR LE TRANSPORT OUEST – EST DE PÉTROLE CANADIEN**

**ATTENDU QUE** le projet Énergie Est consiste en la construction d'un oléoduc par l'entreprise canadienne TransCanada, oléoduc qui traverserait le territoire de la MRC de Kamouraska;

**ATTENDU QUE** L'Office national de l'énergie (l'ONÉ) est un organisme fédéral indépendant fondé en 1959 pour promouvoir la sûreté et la sécurité, la protection de l'environnement et

l'efficacité économique, dans l'intérêt public canadien;

**ATTENDU QUE** le projet d'oléoduc Énergie Est de la compagnie TransCanada projette de traverser plusieurs provinces, et que les oléoducs interprovinciaux ne peuvent être construits qu'avec l'approbation de l'ONÉ;

**ATTENDU QUE** des audiences publiques, orales ou par voie de mémoires, doivent être tenues par l'ONÉ pour l'examen des demandes de construction de pipelines dépassant 40 kilomètres de longueur;

**ATTENDU QUE**, à la suite de rencontres organisées par TransCanada en juillet 2013 avec plusieurs propriétaires terriens du territoire de la MRC de Kamouraska, plusieurs questions qui sont normalement examinées au cours des audiences de l'ONÉ visant la construction des oléoducs ne trouvent pas de réponses suffisamment détaillées, notamment :

le plan conceptuel et la sécurité du projet;

les questions environnementales;

les questions socio-économiques et foncières;

les effets du projet sur les propriétaires fonciers et les autres parties prenantes qui risquent d'être touchés;

la responsabilité financière du demandeur;

la faisabilité économique du projet;

tout aspect de l'intérêt public qui pourrait être compromis.

**ATTENDU QUE** ces audiences permettent à l'entreprise d'exposer son projet et aux personnes ou groupes intéressés de demander des explications pour ensuite offrir leur appui ou s'y opposer.

**ATTENDU QU'**il est important que les propriétaires fonciers et les autres personnes ou groupes touchés puissent signaler leurs inquiétudes dès que possible à la société et que ces personnes ou groupes continuent à participer à son processus de consultation.

**ATTENDU QUE** la participation du public représente un élément fondamental de chaque étape du cycle de vie d'un projet (conception, construction, exploitation et entretien, et cessation d'exploitation) et que le projet Énergie Est est d'une très grande envergure.

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de déclarer que la Municipalité de Saint-Pacôme, demande la tenue d'audiences publiques orales sur le projet de construction, par la compagnie TransCanada, d'un oléoduc pour le transport ouest-est de pétrole Canadien.

**239.09.13 ACCEPTATION DU PROJET DE R+0 ÉNERGIE DANS LE CADRE DE LA**

### **MODIFICATION DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET DU RÉSEAU DE CHAUFFAGE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** la programmation du programme TECQ 2010-2013 pour la Municipalité de Saint-Pacôme prévoit quarante mille dollars (40 000.00\$) pour la modification de l'entrée électrique et du réseau de chauffage de l'édifice municipal;

**ATTENDU QUE** la firme R+O Énergie a été mandatée afin de soumettre un projet à la Municipalité de Saint-Pacôme et que le projet se détaille comme suit :

SPÉCIALITÉ	ITEMS	PRIX
Chauffage	Démantèlement de la chaudière	1 000.00 \$
Chauffage	Chaudière neuve	12 000.00 \$
Chauffage	Pompe P-01	2 000.00 \$
Électricité	Entrée électrique 600 volts	3 500.00 \$
Électricité	Raccordement	1 000.00 \$
Régulation	Système de régulation	7 700.00 \$
Électricité	Modification entrée électrique	10 000.00 \$
		37 200.00 \$

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'évaluation des coûts de R+O Énergie et de procéder aux différents appels d'offres pour la réalisation du projet.

### **240.09.13 FORMATION SUR LE CONTRÔLE DE L'ÉROSION, PROJET EN COLLABORATION AVEC LA MRC DE KAMOURASKA**

**ATTENDU QUE** le service de gestion intégrée de l'eau de la MRC, en collaboration avec OBAKIR, organise une formation sur le contrôle de l'érosion qui s'adresse aux responsables des travaux publics ainsi qu'à toute personne intéressée par le sujet;

**ATTENDU QUE** cette formation aura lieu le jeudi 3 octobre prochain à 8h30 à la salle du conseil de la MRC de Kamouraska à Saint-Pascal;

**ATTENDU QUE** le coût de la formation est de deux cent cinquante dollars (250,00 \$) par participant incluant le dîner;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'inscrire M. Richard Ruest à la formation sur le contrôle de l'érosion qui aura lieu le 3 octobre prochain à la MRC de Kamouraska.

### **241.09.13 CERTIFICATION DES RÉSIDENCES POUR AÎNÉS**

**ATTENDU** l'entrée en vigueur de la Loi 16, laquelle impose diverses obligations aux résidences pour aînés, dont celle qui exige une surveillance de type 24heures/ 7 jours;

**ATTENDU QUE** cette obligation représente un coût injustifié pour les petites résidences pour personnes âgées (moins de 50 unités) hébergeant des personnes autonomes;

**ATTENDU QUE** les revenus de ces organismes se limitent au loyer que les locataires sont en mesure de payer. Ils ne peuvent pas supporter davantage d'engagements.

**ATTENDU QUE** la Loi 16 attaque directement le milieu rural en fragilisant les petites résidences pour personnes âgées alors que les plus grosses résidences, généralement situées en ville, pourront supporter facilement cette obligation;

**ATTENDU QUE** les municipalités contribuent déjà au financement du logement social par le biais du Programme de supplément au loyer

**ATTENDU QUE** la surveillance continue fragilise financièrement les petites résidences pour aînés et risque d'entraîner des fermetures, surtout pour les plus petites;

**ATTENDU QUE** les personnes âgées des petites résidences vont devoir supporter des coûts pour une surveillance non requise par leur état;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de réclamer à nouveau le retrait de cette disposition pour les OSBL en habitation de moins de 50 unités;

**ATTENDU** les démarches déjà entreprises par la Fédération des OSBL en habitation du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des îles (FOHBGI) pour assouplir les exigences de la Loi 16;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le conseil municipal appuie la FOHBGI et demande au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec d'assouplir les critères d'application de la Loi 16 en ce qui concerne la surveillance de type 24 heures/7 jours la surveillance électronique permettant de rejoindre du personnel en tout temps.

### **242.09.13 MANDATER UNE FIRME D'INGÉNIEURIE – ODEUR SECTEUR BAS DE LA CÔTE**

**ATTENDU QUE** les nombreuses plaintes que nous recevons concernant des problèmes aléatoires d'odeurs dans le secteur de la rue St-Alphonse, rue William et Place Santerre;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédéric Lee, de demander des soumissions dans le but de mandater une firme d'ingénierie afin que le problème soit trouvé et résolu dans les plus brefs délais.

### **243.09.13 PAIEMENT DE LA FACTURE À CONSTRUCTION JEAN-PAUL LANDRY INC.**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général, M. Frédéric Lee, à effectuer de paiement de la facture numéro 10384 de Constructions Jean-Paul Landry inc. au montant de quatre-vingt-neuf mille cent soixante-neuf dollars et quatre-vingt-dix-huit (89 169,98 \$) pour le pavage des rues de la Municipalité de Saint-Pacôme tel que décrit ci-dessous.

Sources de financement	Secteur	Montant
Taxes sur essence	Pruchière	44 659.65 \$
Prêt autorisé Meunier	Meunier	16 705.00 \$
Fonds carrière sablière	Galarneau	10 755.67 \$
Taxes sur essence	Michaud	6 748.59 \$
Budget achat asphalte	Divers	10 301.07 \$
		89 169.98 \$

### **244.09.13 RÉGIE INTERMUNICIPALE EN PROTECTION INCENDIE DU KAMOURASKA OUEST – DEMANDE DE COLLABORATION**

**ATTENDU QU'**un projet de prévention incendie se déroulera dans la semaine du 6 au 12 octobre prochain;

**ATTENDU QUE** le projet consiste à réunir à l'aréna de Saint-Denis les élèves des écoles de Saint-Denis, Rivière-Ouelle, Saint-Pacôme et Saint-Gabriel;

**ATTENDU QUE** lors de cette rencontre de prévention à l'intention des enfants, des activités reliées à la prudence en matière d'incendie sont organisées et par la même occasion un détecteur de fumée avec pile sera remis à chacun afin de les sensibiliser à l'importance que chaque foyer en ait un;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents qu'un montant de soixante-quinze dollars (75,00 \$) soit remis à la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest pour l'organisation de l'activité de prévention dédiée aux élèves des quatre (4) écoles de leur territoire.

### **245.09.13 LES VOISINS DU KAMOURASKA – DEMANDE DE COMMANDITE**

**ATTENDU QUE** les Voisins du Kamouraska amorcent une autre saison de hockey;

**ATTENDU QUE** cette campagne de financement permet aux quatre (4) équipes de pratiquer le hockey dans un meilleur environnement et encadrement;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents de contribuer pour un montant de quarante dollars (40,00 \$) à la campagne de financement 2013 des Voisins du Kamouraska.

**246.09.13 CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-PACÔME – DEMANDE DE CONTRIBUTION POUR LES CAFÉS-JASSETTE**

**ATTENDU QU'**encore cette année, les cafés-jasette auront lieu une fois par mois;

**ATTENDU QUE** voilà maintenant deux ans que les citoyens de Saint-Pacôme âgés de 50 ans et plus participent aux cafés-jasette qui ont lieu à la salle municipale;

**ATTENDU QU'**environ trente-cinq (35) personnes assistent chaque mois aux conférences portant sur différentes thématiques reliées à leur réalité quotidienne;

**ATTENDU QUE** pour certaines personnes ces occasions permettent de briser l'isolement, l'échange entre les participants et approfondissent leurs connaissances;

**ATTENDU QUE** les cafés-jasette sont une initiative du Club des 50 ans et plus en collaboration avec le comité Municipalité Amie des Aînés (MADA), ce projet fait partie du plan d'action de la politique familiale et des aînés lancés en décembre 2011;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de participer aux cafés-jasette pour le reste de l'année 2013 en défrayant les coûts des envois média-poste et que les possibilités pour 2014 soient vues lors de l'élaboration du budget municipal en novembre prochain.

**247.09.13 MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – ASPHALTAGE DE LA CHAUSSÉE ET DES ACCOTEMENTS DE LA ROUTE 230**

**ATTENDU QUE** suite à notre résolution numéro 151.06.13 relative à la réfection de la chaussée et des accotements de la route 230 entre les municipalités de Saint-Pacôme et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Ministère des Transports du Québec nous informe que des projets de réfection de la chaussée sont prévus, mais que l'asphaltage des accotements n'est pas prévu sur ce tronçon;

**ATTENDU QU'**en vertu de la Politique sur le vélo, le Ministère peut participer financièrement à ce genre de projet d'asphaltage à condition que la municipalité régionale de comté reconnaisse ce secteur comme un réseau cyclable projeté dans son schéma d'aménagement et que le milieu s'implique financièrement;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de demander une évaluation des coûts au Ministère des Transports du Québec pour l'asphaltage de la voie cyclable du secteur du boulevard Bégin à partir de l'intersection des rues du Faubourg et King jusqu'à la route Verbois et le secteur de la rue Pelletier jusqu'au Chemin Haut de la

Rivière et par la même occasion, demander la confirmation à la MRC que ces secteurs font partie du réseau cyclable projeté dans son schéma d'aménagement.

**248.09.13 DEMANDE DE RÉPARATION DES BORDURES DE RUE AU 44A RUE LAVOIE DE M. BILLY OUELLET**

**ATTENDU QUE** M. Billy Ouellet avait demandé au conseil de la Municipalité de Saint-Pacôme en juillet 2013 de réparer la bordure de rue en face de sa propriété située au 44A rue Lavoie;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme par sa résolution #186.07.13 n'avait pas donné suite à la demande de M. Ouellet donnant pour cause que sa responsabilité dans le bris n'était pas démontrée et qu'elle demandait à M. Ouellet de vérifier auprès de la Municipalité de Saint-Gabriel-Lallemant ainsi qu'auprès du Ministère des Transports du Québec afin de vérifier les éventuelles causes de cette dégradation;

**ATTENDU QUE** M. Ouellet et sa conjointe ont effectué des recherches pour les causes de ces bris et qu'elles se sont avérées infructueuses;

**ATTENDU QUE** M. Ouellet et sa conjointe redemandent à la Municipalité de Saint-Pacôme de réviser sa position dans ce dossier;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater le directeur général afin qu'il évalue les coûts pour la réparation de la chaîne de rue en face du 44A rue Lavoie et qu'il remette ses conclusions afin que le conseil prenne une décision dans ce dossier.

**249.09.13 PROJET DE PARTAGE DE MAIN D'ŒUVRE AVEC LA STATION PLEIN AIR DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** les employés administratifs de la Municipalité de Saint-Pacôme font face à une charge de travail qui s'est alourdie depuis quelques années pour diverses raisons, dont l'augmentation des procédures de contrôle et de transparence demandées par les divers organismes et ministères;

**ATTENDU QUE** l'année 2013 en est une d'élection dans le monde municipal et que ces élections augmenteront sensiblement la charge de travail des employés administratifs, car la loi sur les élections stipule que le directeur général d'une municipalité est automatiquement président d'élection;

**ATTENDU QUE** la Station Plein Air de Saint-Pacôme est en période de vente de carte de saison et que cette période nécessite une ressource afin de répondre adéquatement aux clients;

**ATTENDU QUE** le projet se déroulerait du 9 septembre au 29 novembre inclusivement;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme serait le fiduciaire dans le projet de partage de main d'œuvre;

**ATTENDU QUE** le budget pour ce projet se résumerait comme suit :

REVENUS			TOTAL
Municipalité			3 395.85 \$
Station Plein Air			2 551.35 \$
<b>TOTAL:</b>			<b>5 947.20 \$</b>
DÉPENSES	NB	COÛT	TOTAL
Salaire	420	12.00 \$	5 040.00 \$
Charges (18%)	420	2.16 \$	907.20 \$
<b>TOTAL:</b>			<b>5 947.20 \$</b>

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater le directeur général monsieur Frédéric Lee à signer le protocole d'entente pour la Municipalité de Saint-Pacôme et à procéder à l'embauche de madame Julie Augeul pour une période de douze semaines commençant le 9 septembre à raison de 35 heures semaine. La ressource effectuant 20 heures pour la Municipalité de Saint-Pacôme et 15 heures pour la Station Plein Air.

**250.09.13 DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL LALLEMANT POUR OBTENIR LA LISTE DES NOMS DE RUE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme possède deux rues Pelletier, l'une d'entre elles étant située dans le secteur Saint-Gabriel;

**ATTENDU QU'** cette double dénomination apporte des problématiques surtout au niveau des services d'urgences;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme désire régler cette problématique dans un délai rapproché afin d'éviter que des vies humaines ne soient mises en danger;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater le directeur général afin qu'il demande à la Municipalité de Saint-Gabriel Lallemant la liste de leurs noms de rue. Cette liste deviendra un outil afin d'évaluer la meilleure option pour le règlement de la problématique par la Municipalité de Saint-Pacôme.

**251.09.13 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 21h04.

**252.09.13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 24 septembre 2013 soit accepté tel que présenté.

**253.09.13 ACCEPTATION DE SOUMISSIONS POUR MODIFICATION DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE ET NOUVELLE ENTRÉE ÉLECTRIQUE 600 VOLTS POUR LE CENTRE MUNICIPAL**

**ATTENDU QUE** la programmation du programme TECQ 2010-2013 pour la Municipalité de Saint-Pacôme prévoit quarante mille dollars (40 000.00\$) pour la modification de l'entrée électrique et du réseau de chauffage de l'édifice municipal;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a accepté via la résolution # 239.09.13, prise lors de sa réunion régulière du 3 septembre 2013, de mandater la firme R+O Énergie afin de soumettre un projet à la Municipalité de Saint-Pacôme et que le projet se détaille comme suit :

SPÉCIALITÉ	ITEMS	PRIX
Chauffage	Démantèlement de La chaudière	1 000.00 \$
	Chaudière neuve	12 000.00 \$
Chauffage	Pompe P-01	2 000.00 \$
Électricité	Entrée électrique 600 volts	3 500.00 \$
	Raccordement	1 000.00 \$
Électricité	Régulation	7 700.00 \$
	Modification entrée Électrique	10 000.00 \$
	<b>Total</b>	<b>37 200.00 \$</b>

**ATTENDU QUE** les soumissions sous invitations ont été ouvertes le 13 septembre 2013 et que les soumissionnaires suivants ont déposé des offres :

Jalbertech Inc.	10 500.00\$
Groupe Caillouette et Associés	12 934.19\$

(les prix sont avant taxes)

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M Jean Santerre et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Jalbertech Inc. au prix de dix mille cinq cents (10 500.00\$) avant taxes pour la modification de l'entrée électrique et pour l'ajout d'une nouvelle entrée de 600 volts au centre municipal de Saint-Pacôme.

**254.09.13 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR MODIFICATION AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL ET AJOUT D'UNE CHAUDIÈRE ÉLECTRIQUE**

**ATTENDU QUE** la programmation du programme TECQ 2010-2013 pour la Municipalité de Saint-Pacôme prévoit quarante mille dollars (40 000.00\$) pour la modification de l'entrée électrique et du réseau de chauffage de l'édifice municipal;

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a accepté via la résolution # 239.09.13, prise lors de sa réunion régulière du 3 septembre 2013, de mandater la firme R+O Énergie afin de soumettre un projet à la Municipalité de Saint-Pacôme et que le projet se détaille comme suit :

SPÉCIALITÉ	ITEMS	PRIX
Chauffage	Démantèlement de	

Chauffage	La chaudière	1 000.00 \$
Chauffage	Chaudière neuve	12 000.00 \$
Électricité	Pompe P-01	2 000.00 \$
	Entrée électrique 600 volts	3 500.00 \$
Électricité	Raccordement	1 000.00 \$
	Régulation	7 700.00 \$
Électricité	Modification entrée Électrique	10 000.00 \$
	<b>Total</b>	<b>37 200.00 \$</b>

**ATTENDU QUE** trois soumissions sous invitations ont été envoyées à des entreprises de la région et que le 24 septembre 2013 le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Plomberie Stéphane Martin 18 696.48\$  
(le prix est avant taxes)

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission de Plomberie Stéphane Martin au prix de dix-huit mille six cents quatre-vingt-seize dollars et quarante-huit cents (18 696.48\$) avant taxes pour la modification au réseau de chauffage de l'édifice municipal et ajout d'une chaudière électrique.

**255.09.13 FERMETURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 17h23.



## Bibliothèque Mathilde-Massé

### Au cours du mois à votre BIBLIO

**Concours du Gala du roman policier**

C'est Mme Pauline Ouellet qui a gagné la paire de billets pour assister au Gala du roman policier. Félicitations!

**Prochaines heures du conte**

L'heure du conte se poursuivra les dimanches 27 octobre et 24 novembre, toujours à 10 h 30 à la bibliothèque.

Vous aimeriez recevoir un rappel concernant la prochaine activité de l'heure du conte? Alors venez donner votre nom

à la bibliothèque et vous serez avertis de la date et du thème des prochaines activités.

D'une durée de 45 minutes, les contes s'adressent aux enfants de 2 à 6 ans. Au plaisir de vous y voir!

**Zone d'accès sans fil à Internet**

La bibliothèque offre l'accès sans fil à Internet. Informez-vous au comptoir.

**Heures d'ouverture de la BIBLIO**

Les dimanches de 10 h à 12 h, les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et les jeudis de 14 h à 16 h  
Téléphone : 418 315-057

# ..PROFIL D'ENTREPRISES

## PETTE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

Le tirage de 20 paco\$ pour le mois de septembre avait lieu à l'Épicerie Gilbert Royer de Saint-Pacôme. Toujours sous l'œil attentif de membres du comité de développement, le tirage a désigné, M. Pierre Grand'Maison comme gagnant. Félicitations!

Le prochain tirage aura lieu le vendredi 8 novembre 2013.

### Centre d'Entraînement et de formation en équitation classique Harding



#### LA PASSION D'UNE VIE...

Nommé en l'honneur de la famille et du patrimoine du petit village de Saint-Pacôme, le centre de formation hippique Harding saura vous charmer et vous retenir dans un environnement de tranquillité et dans une ambiance conviviale.

Le centre Harding a une chance exceptionnelle ; outre ses infrastructures modernes, tel qu'un manège intérieur et une écurie luxueuse, ainsi qu'un cadre et un soutien idéal en pédagogie, il tend à faire découvrir et vulgariser l'approche du cheval, son importance et ses bienfaits sur l'être humain aussi bien sur le plan psychologique que sur le plan sportif.

Le mot d'ordre du centre équestre, le RESPECT. C'est dans cette optique que Valérie Jeannotte, entraîneur certifiée reconnue par la FEQ et par Canada Hippique mène son entreprise jour après jour.

Offrant des cours d'équitation aux enfants, adolescents, adultes, débutants ou avertis, une possibilité de passer vos brevets de cavaliers 1 à 8 ainsi que l'instructeur est un atout à la nouvelle entreprise de votre région. Le centre d'Entraînement Harding veut se spécialiser vers une approche populaire de la pratique de l'équitation classique et amener un nouveau public à fréquenter le centre. Les cours seront orientés aussi bien vers le loisir de cette pratique que la compétition de cette discipline.

En tant que diplômée en technique équine, la gérante et entraîneur vous offre un service de pension de qualité et professionnel, qui saura être au-delà de vos attentes envers les soins prodigués à votre cheval. Elle dit elle-même offrir une pension de luxe!

Pour de plus amples renseignements sur nos services et nos tarifs; [www.harding.webs.com](http://www.harding.webs.com)

---

#### COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE «L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour la tenue de ce concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet à l'Épicerie Axep Gilbert Royer.

Le 8 novembre, nous ferons tirer 20 Paco\$ à dépenser dans tous les commerces de Saint-Pacôme

Bonne chance !

# Party d'Halloween au Focus



Quand : Le vendredi 1<sup>er</sup> novembre  
À 19 heures

Les animatrices vous attendent  
Avec vos plus beaux costumes



Pour une soirée mouvementée  
Sur des rythmes frissonnants



Les bonbons seront  
Au rendez-vous

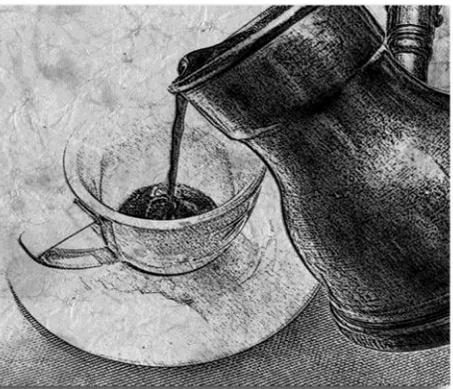


Marie-Pier et Marie-Christine

*Une  
pause réflexion  
pour se faire  
du bien...*

# Café Jasette

à Saint-Pacôme



Le café de novembre...

## HÉROS EN TRENTE

animé par Nancy Chénard, inhalothérapeute

**Quand : Lundi 11 novembre 2013 à 9h30**  
**Où : Centre municipal de Saint-Pacôme**  
**27, rue St-Louis**

**Les premiers soins  
et comment réagir  
dans une situation d'urgence**

**Exceptionnellement, les places sont limitées à 24 personnes.**

Inscription obligatoire au 418.852.2356  
demandez Yvonne...

Covoiturage possible, renseignez-vous!

*En collaboration avec :*



Club des 50 ans et plus  
de Saint-Pacôme

Santé  
et Services sociaux  
Québec

sigma

*et leurs partenaires :*



Municipalité de Saint-Pacôme



Cercle de Fermières  
Saint-Pacôme

Desjardins  
Caisse populaire  
de la Rivière Ouelle



# *Soirée Casino*

*Le samedi 16 novembre 2013  
À 20 heures*

*À la Station Plein air de Saint-Pacôme*



***Entrée : 20,00 \$***

*(1 verre de bière en fût inclus)*

***Nombreux prix de participation***

*Billets en vente : Station Plein Air  
Municipalité de Saint-Pacôme  
Pour information : 852-2692*





# DATES À RETENIR

## Novembre 2013

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE</b> Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 15h30 à 17h30 Téléphone : 418-315-0579					<b>1</b> Vidanges 2 19h00 Party d'Halloween au Focus	<b>2</b>
<b>3</b> <b>Élections municipales</b>  Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>4</b> 9h00 Réunion comité MADA  Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	<b>5</b> 13h30 Gym cerveau 19h30 C.A. Optimistes  Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>6</b> 13h30 Fermières Atelier (dentelle Roumaine-lacet)	<b>7</b> <b>Récupération 1</b> Âge d'or Cartes 13h00  Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	<b>8</b> <b>Récupération 2</b>	<b>9</b>
<b>10</b>  Fermières Vente de pâtisseries et beignes Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>11</b> 9h30 Café-Jasette  Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	<b>12</b> 13h30 Gym cerveau <b>20h00 Séance ordinaire du conseil</b> 19h30 Chevaliers de Colomb  Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>13</b> 13h30 Fermières Réunion mensuelle	<b>14</b> <b>Vidanges 1</b> Âge d'or Cartes 13h00  Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	<b>15</b> <b>Vidanges 2</b>	<b>16</b>  Station plein air 20h00 Soirée Casino
<b>17</b> Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>18</b> Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	<b>19</b> 13h30 Gym cerveau  Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>20</b> 13h30 Fermières Atelier (pose de la bande de séminole sur l'appliqué) 19h30 réunion mensuelle Régie matières résiduelles	<b>21</b> <b>Récupération 1</b> Âge d'or Cartes 13h00  Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	<b>22</b> <b>Récupération 2</b>	<b>23</b>  20h30 âge d'or Danse
<b>24</b>  Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>25</b> 19h30 Réunion Comité de développement  Bibliothèque 13h30 Scrabble Duplicate 	<b>26</b> 13h30 Gym cerveau  Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>27</b> 13h30 Fermières Atelier ( finition du bonnet et des mitaines)  19h30 Réunion annuelle Garde paroissiale	<b>28</b> <b>Vidanges 1</b> Âge d'or Cartes 13h00  Bibliothèque De 15h30 à 17h30 Scrabble Classique 13h30 	<b>29</b> <b>Vidanges 2</b>	<b>30</b>  Station plein air Ski bazar

Date de tombée : 11 novembre 2013

Prochaine parution : 20 novembre 2013